**Zeitschrift:** Revue Militaire Suisse

Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse

**Band:** 20 (1875)

Heft: 2

Inhaltsverzeichnis

## Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

**Download PDF: 21.11.2025** 

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

# REVUE MILITAIRE SUISSE

o 2. Lausanne, le 20 Janvier 1875.

XXe Année.

Sommaire. — Le siège de Belfort et la campagne de l'Est. (Suite.) — Protocole de l'assemblée des délégués de la Société des officiers suisses à Olten le 24 septembre 1874. (Suite.) — Nouvelles et chronique.

ARMES SPÉCIALES. — Le siége de Belfort et la campagne de l'Est. (Suite.)

## LE SIÉGE DE BELFORT ET LA CAMPAGNE DE L'EST.

(Suite.) (1)

Le 24 les trois corps allemands allaient resserrer leur action. Les ordres donnés pour ce jour-là par le général Manteuffel sont caractéristiques. Nous les reproduirons textuellement, d'après l'ouvrage du colonel Wartensleben :

« Pour le 24 le II<sup>e</sup> corps poursuit sa marche; l'avant-garde par Villers-Faley jusqu'à la route de Besançon à Lons-le-Saulnier. On reconnaîtra la direction de Pontarlier et de Champagnole, et l'on établira la jonction avec le VII<sup>e</sup> corps vers Quingey. Le gros du II<sup>e</sup> corps s'avancera sur Vaudrey, prêt à combattre, s'il fallait de l'appui. Une brigade combinée restera en arrière pour couvrir Dole et la ligne d'étapes de Gray.

» Le VIIe corps couvrira Quingey contre Besançon; au besoin il fera quelques retranchements. »

Pour compléter ces dispositions, le général Manteuffel attacha le colonel Willisen au II<sup>e</sup> corps, en le faisant arriver de Frasne à Pesmes, et il émit, le 24 au matin, de son quartier de la Barre, vers Dampierre, des directions que le colonel Wartensleben résume comme suit :

D'abord la position de l'armée du sud et de l'armée ennemie de l'est était brièvement indiquée. A l'égard de cette dernière il fallait d'ailleurs remarquer que pendant sa retraite elle avait laissé de nombreux soldats dans les villages, atteints de la petite vérole, si bien que le général Werder estimait les pertes qu'elle avait subies pendant et depuis la bataille de Belfort à une dizaine de mille hommes. Toutefois de forts détachements (peut-être comme rideau pour couvrir le mouvement en arrière à gauche) restaient devant le général Debschitz vers Blamont. Après ce résumé des deux parties, les directions appelaient l'attention sur six éventualités.

« 1. L'ennemi, ne pouvant plus passer par la route de Villers-Farley, cherche à se faire jour au sud par les chemins entre Villers-Farley et Pontarlier. Dans ce cas les lle et VIIe corps sont prêts à jeter leurs avant-gardes sur son flanc, et à le contenir.

<sup>(1)</sup> Voir nos nos 22, 23, 24 de 1874, 1 de 1875.